

MÉMOIRE DÉPOSÉ PAR

L'UNION CITOYENNE PAYSANNE

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES
EXPLOITATIONS AGRICOLES

PAR

MARTHE DAIGLE

L'Union citoyenne paysanne est une union sectorielle de l'Union paysanne et représente les citoyens oeuvrant pour la protection de l'environnement et des écosystèmes.

Suite au dépôt du projet de règlement modifiant le règlement sur les exploitations agricoles et en tant qu'organisme voué à la défense du citoyen, force nous est de constater qu'une année de travaux avec le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement n'a modifié en rien la réglementation sur la production porcine si ce n'est que de l'alléger.

Selon le projet de loi présenté, la préoccupation principale du Ministère est l'amas de fumier solide au champ. Pouvez-vous m'expliquer comment l'amas de fumier solide au champ a pu provoquer la pollution de nos cours d'eau telle qu'elle l'est présentement? Pouvez-vous m'expliquer comment l'amas de fumier solide au champ provoque des odeurs nuisibles au voisinage à un tel point que vous deviez en faire une réglementation?

Comment pouvez-vous m'expliquer les problèmes financiers et les problèmes de relève que vit la production agricole d'aujourd'hui? Comment pouvez-vous m'expliquer l'exode de nos régions? Toutes ces réponses vous les avez dans les mémoires présentés au Bape sur la production porcine et comme réponse vous nous présentez un projet de loi qui se préoccupe des amas de fumier solide au champ, quand on sait que la production porcine est faite par une gestion liquide.

Quand on sait qu'à compter du 15 décembre 2005 il n'y aura plus aucune contrainte pour les nouveaux lieux d'élevages, nous devons nous rendre à l'évidence que pour le Ministère et le Gouvernement, les préoccupations des citoyens en regard de la pollution de l'environnement par la production

porcine sont le dernier de leurs soucis. Comme nous l'avions craint, la présence de 9100 personnes, 400 mémoires et le rapport contenant 14 constats, 54 avis et 58 recommandations ne serviront qu'à amasser la poussière des tablettes de votre Ministère.

Nous citoyens, nous avons fait confiance au système, nous avons fait nos devoirs en assistant aux audiences du Bape sur la production porcine, nous vous avons fait parvenir nos mémoires, nous avons investi temps et argent pour en arriver au même point qu'en 2002.

Vous avez pelleté vos responsabilités à nos petites municipalités qui n'ont ni l'argent, ni l'expertise pour réglementer cette production. Nos petites municipalités qui sont gérées par ces mêmes producteurs porcins et qui se moquent bien de l'opinion du citoyen.

Est-ce que nous devons nous rendre à l'évidence que la seule façon d'être écouté par notre Ministère et notre Gouvernement c'est la désobéissance civile? Devrons-nous faire comme les producteurs et abattre des animaux en public, bloquer des routes etc.? Sachez que nos membres en ont soupé de vos consultations bidon et nous passerons à l'action.

Nous sommes persuadés que vous souhaitiez que nous vous donnions des questionnements ainsi que des suggestions concernant ce nouveau projet de règlement. Nous n'investissons plus de temps et d'argent à vous convaincre par des écrits et des assistances à vos consultations publiques. A compter de ce jour, nous allons consacrer notre temps à faire connaître au grand public les résultats de toutes ces années de travail.

Merci encore une fois de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer sur votre projet de règlement, tout en sachant très bien qu'encore une fois nos opinions et nos idées ne seront pas retenues et finiront sur les tablettes de vos bureaux.

Marthe Daigle
Union citoyenne paysanne
5484 Marie Victorin
Ste-Croix, Québec G0S 2H0